

Dornach, le 11 avril 2008

## **Le Conseil Suisse de la Presse condamne le «Journal du Jura» pour la partialité de ces articles sur Swissmetal**

Le Conseil Suisse de la Presse ([www.presserat.ch](http://www.presserat.ch)) a condamné dans son communiqué de presse du 10/04/2008, la partialité des articles du «Journal du Jura» contre Swissmetal.

Philippe Oudot, journaliste du « Journal du Jura » a porté de graves accusations envers le groupe Swissmetal, portant atteinte à la réputation de l'entreprise, sans avoir auparavant vérifié la véracité de ces affirmations et en particulier sans consulter l'entreprise de quelque manière que ce soit. Ce faisant, il a enfreint l'avis du conseil de la presse article 3 de la «Déclaration des devoirs et droits des journalistes». Dans une déclaration publiée en octobre 2000, le conseil suisse de la presse stipule qu'une vérification préalable auprès de la personne mise en question est nécessaire avant de publier de graves accusations.

Swissmetal prend connaissance avec satisfaction de la décision du conseil de la presse. L'article incriminé reflète l'information partielle du «Journal du Jura» à l'encontre de l'entreprise. Une information mensongère qui a débuté en 2004 et qui a pris des allures de campagne. Durant les années 2004 à 2007, des centaines d'articles ont été publiés à propos de ou contre Swissmetal dans le «Journal du Jura». Ces articles ont déformés la réalité sur Swissmetal et sur les négociations qu'elle pouvait entreprendre. L'entreprise a dû fournir de gros efforts dans la région afin de pouvoir montrer une image équilibrée.

Swissmetal est ouvert à tout dialogue critique avec les représentants des médias. Mais dans ce cas précis, l'entreprise se devait de se défendre contre les violations massives et répétées des règles éthiques du journalisme. Swissmetal remercie le Conseil Suisse de la Presse pour son intervention.

Swissmetal fabrique et commercialise à l'échelle mondiale des produits haut de gamme à base de cuivre et d'alliages de cuivre, employés principalement dans les secteurs de l'électronique, des télécommunications, de l'aéronautique, dans l'industrie pétrolière et automobile, la bureautique, l'horlogerie et l'architecture. Swissmetal a clôturé l'exercice 2006 en réalisant un chiffre d'affaires de CHF 357,6 mio. A la mi-mars 2008, l'entreprise disposait d'un effectif de 729 d'employés à plein temps. Swissmetal dont le siège est à Dornach (Suisse) est coté à la SWX Swiss Exchange sous la désignation d'UMS, Usines Métallurgiques Suisses Holding S.A..

Contact:

Sam V. Furrer, Chief Development Officer, Head of Corporate Communications

Raiko Lehmann, Manager Corporate Communications, Téléphone: +41 61 705 36 36